|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #4*** | | ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 4 - Enjeux patrimoniaux et environnementaux***  ***Nom de structure :*** *Bretagne vivante – antenne du Cloître St Thégonnec*  ***Nom(s) des (de la) personne(s) :*** Emmanuel Holder,  ***Fonction au sein de la structure :*** Conservateur de la RNN Venec et responsable de la RNR du Cragnou-Vergam  ***Date :*** *12 /06 / 2017* |
| **Q1** | Que pensez-vous du développement de l’éolien en Bretagne ?  Pas contre le développement de l’éolien en Bretagne au contraire mais il faudrait davantage de projet qui permettent aux villageois de se sentir responsables de leur consommation énergétique. Certains projets mériteraient à rééquilibrer le rôle des citoyens vis à vis du rôle des entreprises afin d’encourager davantage d’appropriation locale.  L’éolien doit être considéré comme une énergie complémentaire à d’autres énergies renouvelables qui viendraient remplacer progressivement l’énergie nucléaire. | |
| **Q2** | Avez-vous identifié des freins au développement de nouveaux parcs ? des leviers ?  Freins :   * La question de la consommation de l’espace liée aux infrastructures éoliennes souvent massives (compétitivité entre les terres agricoles, les espaces naturels sensibles, les potentiels terrains immobiliers) * L’acceptabilité sociale et le problème NIMBY   Leviers :   * Promouvoir une approche plus localisée des éoliennes en décentralisant (moins de grosses unités de production) * Mieux intégrer les éoliennes dans les paysages en proposant des projets à l’échelle individuelle | |
| **Q3** | Quelle sera, selon vous, la place de l’éolien dans le paysage breton de demain ?  L’éolien doit avoir une place importante mais il est nécessaire de miser sur plusieurs EnR en même temps. Pour un développement adapté, il est nécessaire de prendre en compte :   * Les besoins de consommation * Les potentiels de production d’énergie * Les matériaux utilisés pour la construction (durabilité, recyclage) | |
| **Q4** | Quel regard portez-vous sur la planification de l’éolien ? Quelle vous semble être l’échelle la plus appropriée pour une éventuelle planification ?  Les communautés de communes doivent être considérée comme l’entrée principale de l’échelle de planification afin d’avoir une cohérence territoriale et promouvoir une gouvernance locale impliquant les citoyens. En parallèle des projets éoliens, il est important de planifier des mesures de rénovations énergétiques afin de réduire les consommations d’énergie globales. | |
| **Q5** | Qu’est-ce que vous pensez des méthodes actuelles d’appréciation de l’impact sur la biodiversité dans le développement des projets éoliens ? Que faudrait-il améliorer selon vous?  Les bureaux d’études ont parfois peu d’indépendance vis-à-vis de l’entreprise pour laquelle ils travaillent, ce qui influencent souvent le résultat des recommandations (revues à la baisse).  Il semble aussi y avoir un recourt trop fréquent aux « compensations » qui dans certains cas perdent leur sens (questionnement des démarches de reconstruction de la nature). | |
| **Q6** | Pensez-vous que l’évaluation d’un projet éolien pourrait être décloisonnée (analyse multicritère paysage, biodiversité, contraintes techniques, etc) ?  L’approche cloisonnée par secteur peut être intéressante dans le but de comparer les avis, de les considérer à leur juste valeur pour les domaines qu’ils concernent, et d’éviter ainsi une approche trop harmonisée. Il est cependant intéressant de croiser plusieurs aspects pour avoir une vision transversale à travers une approche intégrée. | |
| **Q7** | Si une homogénéité régionale des méthodes d’évaluation de biodiversité était retenue dans la Feuille de route, quelle serait la place et l’engagement de votre structure dans cette action ?  / Plusieurs actions pourront être retenues dans la feuille de route (ex : méthodes de travail homogénéisées, évaluation décloisonnée, travaux spécifiques sur les chiroptères ou autres espèces animal/végétal etc). Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteur d’une action de cette feuille de route ? si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?  **IMPORTANT** : Réponse basée sur le point de vue du technicien interrogé qui ne prétend pas représenter la position de la structure Bretagne Vivante. Ces propos n’engagent donc que lui.  Une structure comme Bretagne Vivante aurait toute sa place dans la réflexion sur la définition des méthodes d’évaluation de biodiversité mais une place construite et intégrée qui va au-delà d’une simple « bonne conscience égologique ». Les méthodes choisies doivent permettre d’obtenir des résultats d’évaluation qui soient applicables et opposables si nécessaire. Une option efficace pourrait consister à mettre en place une loi prenant en compte les enjeux de biodiversité de manière plus poussée.  Réflexion aussi sur la possibilité de considérer les projets éoliens comme des moyens de protéger certains milieux naturels en y interdisant quasiment l’accès et donc les préserver d’une certaine manière mais cette approche reste très délicate car elle met les valeurs économiques au centre et peut être discutable sur les questions de préservation. | |